

L'ASSOCIATION, LES 3R

Le prix Picassiette a été créé en 1996 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) sur le quartier Picassiette à Chartres.

L'Association gère une régie de quartier et un atelier de production de mosaïques, elle poursuit des objectifs de développement social urbain et d'insertion par l'économique. Elle travaille par ailleurs à la promotion de la mosaïque et s'est engagée dans une réflexion qui associe les dimensions culturelles et économiques pour réaliser l'insertion des personnes les plus en difficulté.

~~~~~

*J'ai suivi mon esprit comme on suit son chemin (...) Avant de venir à mon chantier, je faisais souvent plusieurs kilomètres à pied pour rechercher ma matière première les débris d'assiettes Les matériaux (que je trouvais) : des fonds de bouteilles d'eau de cologne, des flacons de pharmacie, ce que les gens dédaignent et rejettent dans les carrières et les dépotoirs et qui peut encore servir. J'ai pris ce que les autres rejettent (...) J'ai été chercher partout ce qu'on ne voulait pas utiliser (...)*

*Beaucoup de gens pourraient en faire autant, mais non : ils n'osent pas. Moi j'ai pris mes mains et elles m'ont rendu heureux. Je voudrais être un exemple*

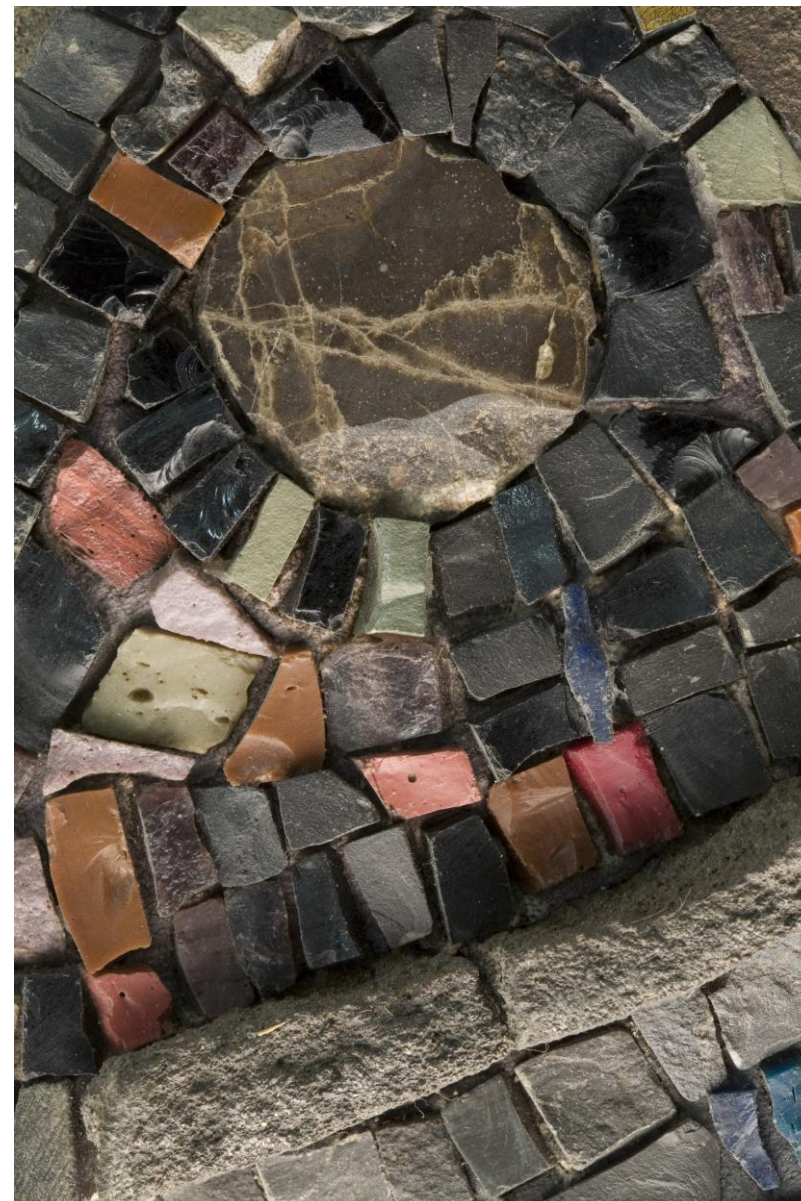
*Raymond Isidore(1)  
(1900-1964)*

*(1) Raymond Isidore est le créateur d'une maison qu'il a couvert de mosaïques, celle-ci se trouve au 22 rue du repos – 28000 Chartres  
Renseignements : ☎ 02-37-34-10-78 ou ☎ 02-37-36-41-39*

*Source : « Le Paradis Terrestre de Picassiette », M. Kloos, Edition Encre*

## DOSSIER DE CANDIDATURE 11<sup>ème</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE A CHARTRES

Du samedi 15 octobre au dimanche 6 novembre 2016  
PRIX PICASSIETTE 2016



☎ 02-37-88-05-34

## Règlement Concours de Mosaïques 2016

**ART 1 - Les pré-inscriptions sont reçues jusqu'au 30 juin 2016. Chaque candidature doit nous être transmise avec ce dossier complet :**

**Pour les jeunes, les amateurs et amateurs initiés joindre :** 1) une fiche de pré-inscription. 2) une photo de l'oeuvre proposée. 3) le présent règlement dûment signé. 3) le paiement des frais d'inscription.

**Pour les professionnels transmettre :** 1) la fiche de pré-inscription. . 2) une photo de l'œuvre proposée. 3) le présent règlement dûment signé.

4) le paiement des frais d'inscription. 5) le n° de SIREN. 6) un récapitulatif des travaux et expositions artistiques antérieurs 7) l'adresse de votre site. Compte tenu du nombre important de candidats les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription.

**ART 2 - Il pourra être fait appel à des matériaux divers : marbre, pâte de verre, céramique, assiettes, sans exclusive particulière et selon un assemblage laissé au libre choix de chaque auteur. Les volumes sont acceptés. L'oeuvre doit disposer d'un mode d'accrochage. Elle doit impérativement être inférieure à 1m² et identifiée au verso par le nom et l'adresse de l'auteur. Les participants sont vivement encouragés à utiliser des supports légers : nid d'abeille, polyuréthane ... (Pensez à vos coûts de transport). Les oeuvres retenues doivent nous arriver impérativement emballées avant le 23 septembre 2016.**

**ART 3 - Il est créé quatre catégories : 1°) jeunes (-18 ans) et groupes – 2°) amateurs - 3°) amateurs initiés - 4°) professionnels (la qualité de professionnel devra être attestée par l'inscription à la Maison des artistes ou à une chambre des métiers) Chaque catégorie se verra dotée d'un premier prix et de deux accessits. Le public sera amené à se prononcer par vote et à élire trois mosaïques de son choix, toutes catégories confondues. Les organisateurs, les conférenciers, les membres du jury, les lauréats des précédentes Rencontres, sont considérés comme hors concours.**

**ART 4 - Le jury appréciera, dans chacune des catégories, le degré d'élaboration de l'oeuvre présentée. Les candidats seront encouragés à innover. Leur capacité de création y sera appréciée, notamment pour répondre aux objectifs de renouveau poursuivis par l'association les 3R dans le domaine de la mosaïque. L'apport original des candidats professionnels et des praticiens avertis, est vivement souhaité. Les objets utilitaires, tables, chaises, pots sont déconseillés, sauf s'ils apportent une innovation majeure.**

**ART 5 - Les oeuvres communiquées restent la propriété de leurs auteurs. L'association se réserve le droit de procéder, pour mémoire, à la réalisation de clichés photographiques et de les utiliser pour ses manifestations, son site,, son catalogue. Il reste néanmoins indispensable d'adresser aux organisateurs une photo de l'oeuvre, de manière à faciliter son identification, comme indiqué plus haut..**

**ART 6 - Chaque candidat est tenu d'assurer son oeuvre. L'association assurera celle-ci dans ses locaux, hors transport, sauf si elle le réalise elle-même et pour une valeur forfaitaire de : 762 €. L'association pourra organiser un regroupement des oeuvres, à Montigny les Cormeilles. La reprise des oeuvres se fera par chacun dans le lieu où elle aura été déposée dans le mois qui suivra l'exposition .Les envois postaux individuels devront être prévus avec retour aux frais de l'expéditeur.**

**ART 7 - Il est créé un jury composé de mosaïstes, de maîtres verriers, de plasticiens, d'architectes urbanistes, ainsi que de responsables associatifs et institutionnels concernés par la sauvegarde du patrimoine culturel. Organisé à la diligence de l'association les 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) il sera narrainé par la ville de Chartres et son représentant.**

**ART 8 - L'association se réserve la possibilité de refuser les candidatures en cas de non respect du règlement qui doit être signé. Compte tenu du nombre importants de candidats, elle limite les inscriptions. Elle reçoit et informe les concurrents à son siège :**

A L'ASSOCIATION LES 3R  
5, rue des Hauts de Chartres  
28 000 CHARTRES

☎ : 02 37 88 05 34 email : chartresles3rwanadoo.fr

Signature de l'artiste

Bon pour accord (lu et approuvé)

Rencontres 2016  
Aux candidats

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de trouver ci-joint votre dossier de candidature.  
Nous attirons votre attention sur le fait que pour faire face à  
l'affluence des candidats nous sommes amenés cette année à  
contenir le nombre des inscriptions pour une meilleure visibilité.

Nous vous encourageons à ne pas prendre de retard dans le retour  
de ce dossier qui doit nous parvenir au plus tard le 30 juin 2016.

La confirmation des inscriptions interviendra fin juillet.

Le programme des conférences et des animations vous sera donné  
ultérieurement.

A bientôt  
C. CHENU